

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27348**

Intitulé

Accompagnateur en insertion professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale - Seine Mer Normandie	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'accompagnateur en insertion professionnelle a pour mission d'accompagner les publics dans la construction de leur projet professionnel et/ou la réalisation de leur parcours d'insertion. En fonction de son poste il peut être amené à assurer :

- L'accueil et l'information des publics (en individuel et/ou en collectif),
- La mise en place et la conduite de prestations d'accompagnement demandées au titre des différents dispositifs d'aide aux demandeurs d'emploi,
- La conduite d'entretiens individuels,
- L'aide à l'élaboration de projet professionnel des bénéficiaires,
- Le suivi individuel, social et professionnel de salariés en insertion,
- Le recrutement et le suivi individuel des stagiaires,
- La conception d'un contenu pédagogique (dans le domaine de l'insertion) en tenant compte d'une demande formalisée,
- La création et/ou l'utilisation d'outils/supports pédagogiques,
- L'animation d'actions collectives ou d'ateliers en TRE et/ou sur l'élaboration de projet professionnel,
- La rédaction d'écrits professionnels,
- La mise en place de parcours d'insertion,
- Le lien avec le réseau et les partenaires locaux (socio-économiques et de l'insertion)

Capacités attestées :

1/ Accueillir et informer les publics :

Le titulaire est capable d'accueillir et d'informer de façon adaptée et personnalisée tout type de public. Il est à même de conduire un entretien pour recueillir les informations et donner les réponses appropriées.

Il s'adapte à ses interlocuteurs, les comprend et rend accessible les informations qu'il transmet.

2/ Accompagner et orienter les personnes dans leur parcours d'insertion socio professionnelle :

Le titulaire de la certification a la capacité d'identifier les attentes du bénéficiaires dans le domaine professionnel pour l'orienter vers les structures appropriées et l'accompagner dans la construction de son parcours d'insertion socio professionnelle.

3/ Constituer et développer son réseau de partenaires locaux :

Le titulaire de la certification a la capacité d'intégrer et d'exploiter les données socio économiques liées à l'emploi. Il crée ou utilise un réseau d'entreprises partenaires. Il travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs intervenant dans l'orientation et l'insertion professionnelle.

4/ Concevoir, mettre en place et animer les actions d'aide à l'orientation et à l'insertion :

Le titulaire de la certification est capable d'élaborer et d'animer un module de formation visant à faciliter l'insertion socio-professionnelle. Il est capable de concevoir, mettre en place et d'animer les ateliers et séquences pédagogiques qui le constituent.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les organismes oeuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle sont à même d'employer les AIP. Les employeurs principaux sont :

- le secteur public (Pôle Emploi, CAP Emploi, le réseau des GRETA),
- le monde associatif et les collectivités (missions locales, centres sociaux ...),
- le secteur privé (centres de formation travaillant en sous-traitance avec Pôle emploi ou dans le cadre des programmes régionaux de formation professionnelle),
- les structures d'insertion par l'activité économique,
- le secteur protégé (ESAT ...),
- les maisons de l'emploi, le PLIE
 - Conseiller à l'emploi,
 - Conseiller en insertion,,
 - Formateur Accompagnateur en Insertion Professionnelle,
 - Accompagnateur socioprofessionnel,
 - Référent PLIE,

- Référent RSA,
- Accompagnateur en Insertion professionnelle,
- Conseiller VAE.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

K2112 : Orientation scolaire et professionnelle

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous forme de mises en situations professionnelles, d'étude de cas, de présentation de travaux. L'évaluation finale fait l'objet d'un rapport écrit et d'une présentation orale devant un jury de professionnels.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27348 - Accueillir et informer les publics	Descriptif : Recevoir, écouter, recueillir et analyser la demande. Informer et orienter vers les lieux et/ou dispositifs Modalités : mise en situation, compte-rendu de lecture, certification Voltaire
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27348 - Constituer et développer son réseau de partenaires locaux	Descriptif : Mobiliser des acteurs internes/externes de l'insertion Modalités : dossier thématique (écrit et oral), REPP écrit et oral (cartographie)
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27348 - Concevoir, mettre en place et animer les actions d'aide à l'orientation et à l'insertion	Descriptif : Elaborer un scénario pédagogique. Développer des outils et supports pédagogiques. Animer des ateliers ou séances pédagogiques (dans le domaine de l'orientation et l'insertion professionnelles) Modalités : REPP écrit et oral (présentation du projet, animation d'atelier ou de séance)
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27348 - Accompagner et orienter les personnes dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle	Descriptif : Identifier les besoins de la personne accueillie. Repérer les éventuels freins. Co-élaborer un parcours d'insertion socioprofessionnelle. Modalités : mise en situation, étude de cas, REPP écrit et oral (partie accompagnement orientation)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	- 1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Vice Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif - 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)
Après un parcours de formation continue	X	- 1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Vice Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif - 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)

En contrat de professionnalisation	X	- 1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Vice Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif - 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	- 1 Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Vice Président professionnel du métier (salarié, employeur) - 1 Représentant de l'équipe pédagogique à titre consultatif - 2 Professionnels du métier (salarié, employeur et/ou ancien stagiaire)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2011 publié au Journal Officiel du 7 septembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Accompagnateur en insertion professionnelle" avec effet au 25 juin 2004, jusqu'au 7 septembre 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Accompagnateur en insertion professionnelle" avec effet au 07 septembre 2016, jusqu'au 18 décembre 2021.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre moyen de certifiés par promotion: 13 à 16

Autres sources d'information :

<http://www.ifa-rouen.fr>

Lieu(x) de certification :

I.F.A. MARCEL SAUVAGE - 11 rue du Tronquet - BP 256-
76825 Mont Saint Aignan Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

I.F.A. MARCEL SAUVAGE - 11 rue du Tronquet - BP 256 - 76825 Mont Saint Aignan Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Accompagnateur en insertion professionnelle